

**Question relative à la remise en circulation du « train des primeurs » posée par  
Monsieur Nicolas BESCOND**

Madame Sophie THIBAULT  
Préfète du Val-de-Marne  
Préfecture du Val-de-Marne  
Avenue du Général de Gaulle  
94 000 CRETEIL

Madame la Préfète,

A l'arrêt depuis l'été 2019, nous nous félicitons de la remise en circulation du « Train des primeurs ».

C'est une première victoire acquise par la mobilisation des salarié.es et syndicalistes du Fret SNCF, de parlementaires et nombreux élu.e.s, ainsi que par l'engagement sans faille de la précédente assemblée départementale autour de Christian Favier. Le Département du Val-de-Marne soutient depuis de nombreuses années le développement d'activités logistiques moins polluantes car reposant davantage sur les voies fluviales et ferrées. C'est dans ce cadre qu'il avait contribué en 2010 au financement du terminal ferroviaire du MIN de Rungis.

Pour autant, cette réouverture de la ligne de Fret Perpignan-Rungis ne peut masquer la déstructuration d'ensemble de l'activité du fret ferroviaire SNCF, conduite nationalement depuis de trop nombreuses années ... Une politique dont l'effet aura été désastreux du point de vue environnemental et sanitaire, avec la circulation annuelle d'environ 15 000 camions supplémentaires, occasionnant autant de pollutions et d'usures des voiries desservant le MIN de Rungis.

Or, le Val-de-Marne dispose de nombreux atouts.

Additionnées, les grandes structures de Fret du Triage de Villeneuve-Saint-Georges, de la plateforme multimodale de Valenton, du Port de Bonneuil et du MIN de Rungis pourraient favoriser la mise en œuvre d'une alternative vertueuse, qui en permettant d'acheminer les marchandises par Fret contribuerait ainsi à réduire fortement la circulation des camions, notamment sur l'A6 et l'A86.

Engager durablement une telle alternative de réindustrialisation permettrait de contribuer à répondre aux enjeux d'une transition énergétique pourvoyeuse d'emplois pour nos territoires.

Au moment de la mise en place de la ZFE dans le périmètre de l'A86, nous réaffirmons que celle-ci doit s'intégrer dans une politique environnementale nationale et métropolitaine cohérente. Amorcer ce développement du fret ferroviaire et fluvial de marchandises nécessite indissociablement d'être accompagné d'une stratégie de desserte et de développement des terroirs agricoles français, visant à valoriser les productions locales, les circuits courts.

Mais sans intervention directe de l'Etat et de l'opérateur SNCF, cette reprise ferroviaire « temporaire » jusqu'à fin 2024 restera moins compétitive que le transport par camion.

**Dans ces conditions, madame la Préfète, quelles mesures l'Etat entend-il prendre pour soutenir et permettre aux opérateurs et transporteurs intéressés, de contribuer à l'engagement viable d'un véritable plan de relance du fret fluvial et ferroviaire.**

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, mes respectueuses salutations.

**Nicolas BESCOND**  
Conseiller départemental – Canton d'Ivry-sur-Seine